

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 1^{er} OCTOBRE 2019

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 26
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 32

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le mardi 1^{er} octobre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe.

OBJET

Affaire n°2019-120
**CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE
DE PASSAGE AU PROFIT DE LA
COMMUNE DE LE PORT SUR LA
PARCELLE AH 1317**

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye 4^{ème} adjointe, Mme Annick Le Toullec 6^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot 7^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 10^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Mikaëla Latra, M. Romuald Tanguy, M. Hary Auber, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Valérie Auber.

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 23 septembre 2019 et affichée le 25 septembre 2019.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 10 OCT 2019

Absents représentés : M. Bernard Robert 2^{ème} adjoint (par M. Fayzal Ahmed Vali 1^{er} adjoint), Mme Brigitte Laurestant, (par Mme Sonia Bitaut), Mme Karine Mounien (par Mme Dorisca Tiburce), Mme Catherine Gossard (M. Brandon Incana), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec), M. Patrick Jardinot (par Mme Valérie Auber).

LE MAIRE

Olivier HOARAU

Arrivé (s) en cours de séance : Mme Valérie Auber (17h07), M. Armand Mouniata 8^{ème} adjoint (17h19).

Départ(s) en cours de séance : Mme Firose Gador (17h09).

Absent(s): Mme Cala M'Rhéhoury 5^{ème} adjointe, M. Sergio Erapa, M. Jimmy Grondin, Mme Sabine Le Toullec, M. Patrice Payet, Mme Dalila Mahé.

.....
.....

**CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE AU PROFIT DE LA
COMMUNE DE LE PORT SUR LA PARCELLE AH 1317**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivité Territorial ;

Vu les articles 682 et 685-1 du Code Civil ;

Vu l'avis favorable des commissions « Finances et Affaires Générales », « Aménagement –Travaux – Environnement » et « Politique Educative Scolaire et Associative » du 18 septembre 2019 ;

Vu le rapport présenté en séance du 1^{er} octobre 2019 relatif à la constitution d'une servitude de passage au profit de la commune de Le Port sur la parcelle AH 1317 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : de valider la constitution d'une servitude de passage à titre gratuit sur la parcelle cadastrée AH 1317, propriété de la SIDR tant au profit de la Ville que des époux Djae ;

Article 2 : d'approuver la prise en charge par la Ville des frais de notaires liés à la constitution de cette servitude de passage ;

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer tous documents relatifs à ce projet.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE


Olivier HOARAU